

Venez vous former ou compléter vos connaissances des obligations déclaratives

(fiche de pêche, journal de pêche papier ou électronique)

Direction de la mer
Sud océan Indien

Du mardi 9 mars au lundi 15 mars 2021

Pourquoi ?

- ☑ Gagner en efficacité lors de la saisie de vos déclarations
- ☑ Actualiser vos connaissances
- ☑ Améliorer votre maîtrise des obligations déclaratives (ex : codes engins, espèces, zones...)

Comment ?

- ☑ Grâce à une formation gratuite
- ☑ Effectuée par une formatrice spécialiste de la pêche
- ☑ Adaptée à vos spécificités locales

Où ?

- ☑ à la Direction de la mer Sud océan Indien : 2 rue Bertholet, 97420 Le Port
- Inscrivez-vous à 1 date au choix – pour participer l'inscription est obligatoire**
Par téléphone : 02 62 90 19 67 de 8 H à 15 H.
Par mél au service des affaires économiques de la DMSOI :
ae.dm-soi@developpement-durable.gouv.fr



Mardi 9 mars 2021 8 h 30 à 11 h 30	Fiches de Pêche – Le Port – jauge = 5 places
Mardi 9 mars 2021 13 h à 16 h	Fiches de Pêche – Le Port – jauge = 5 places
Mercredi 10 mars 2021 8 h 30 à 11 h 30	Fiches de Pêche – Le Port – jauge = 5 places
Jeudi 11 mars 2021 8 h 30 à 11 h 30	Journal de pêche papier – Le Port – jauge = 5 places
Vendredi 12 mars 2021 8 h à 11 h 30	Journal de pêche Electronique – Le Port – jauge = 5 places
Lundi 15 mars 2021 8 h à 11 h 30	Journal de pêche Electronique – Le Port – jauge = 5 places

Des sessions complémentaires pourront être ajoutées si les jauges sont atteintes.

La formation aura lieu dans le strict respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique disponible, distanciation).

